



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
Direction Départementale des Territoires



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM) DU BASSIN LIGNITIFÈRE DE SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

portant sur les communes de

LA CHAPELLE-DE-LA-TOUR, FAVERGES-DE-LA-TOUR, **SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ**,
SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR, SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR,
SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU et TORCHEFELON

ENQUÊTE PUBLIQUE

du 30 septembre 2021, 9 h au 5 novembre 2021, 12 h.

M. Bernard GIACOMELLI commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations en mairie :

- **de Saint-André-le-Gaz :**
le samedi 23 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
le jeudi 4 novembre 2021 de 14h00 à 16h00

Il est également possible de le rencontrer dans ses permanences sur les communes de :

- de La Chapelle-de-la-Tour :
le jeudi 14 octobre 2021 de 10h00 à 12h00
le mardi 2 novembre 2021 de 16h30 à 18h30 ;
- de Saint-Didier-de-la-Tour :
le samedi 16 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
le vendredi 29 octobre 2021 de 13h30 à 15h30
- de Saint-Victor-de-Cessieu :
le mardi 26 octobre 2021 de 15h30 à 17h30

Les pièces du dossier en version papier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public dans les mairies ainsi qu'à la communauté de communes des Vals du Dauphiné. Elle seront également disponibles sur le site internet de la préfecture de l'Isère.

www.isere.gouv.fr – onglet publications – rubrique consultations et enquêtes publiques.

Le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête. Il pourra également adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête publique :

- par écrit, au commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête publique, à la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné – 22 rue de l'Hôtel de Ville – BP 90077 – 38353 LA TOUR-DU-PIN CEDEX en mentionnant « PPRM de Saint-Didier-de-la-Tour – A l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur ».
- par voie électronique, à : ddt-pprm-stdidierdelatour@isere.gouv.fr.